

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection.

Exploitant : PERASSO

Site inspecté : Carrière de Valensole (Clarency)

Date de l'inspection : 29/03/2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

Thomas LEFEVRE

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Représentant de l'exploitant

Nom, fonction et Signature

Michel FERRIER Directeur

Remarques de l'inspecteur :

Travail isolé : une consigne particulière concernant le travail en isolé doit être établie avant le démarrage effectif des travaux d'extraction prévu prochainement. Un système de communication pourrait par exemple être mis en service.

Vestiaire - sanitaires : dès le début des travaux, les employés (y compris ceux des entreprises extérieures doivent pouvoir disposer d'un lieu où se changer, manger, ainsi que de sanitaires. De l'eau doit également être mise à leur disposition.

Bassin de décantation : sa réalisation est prévue dans les prochaines semaines. Délais et modalités à préciser.

Risque de noyade : la présence du bassin de décantation des eaux pluviales rend nécessaire la rédaction d'une consigne spécifique au risque de noyade. Elle doit ensuite être présentée aux différents personnels y compris ceux des EE.

Bornage : il est effectif sur le terrain mais doit être reporté sur le plan annuel du géomètre.

Déchets : les ferrailles et autres déchets présents sur le site doivent être évacués. Dans l'attente, la mise en place d'une benne permettrait de les stocker dans des conditions plus satisfaisantes.

Commentaires de l'exploitant

(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

La consigne Travailleur isolé est jointe ci-après.

OK - il seront en place sous 1 mois.

La création du bassin demeurera d'ici fin juin et l'entretien des volumes (bassins) sera achevée fin décembre 2007.

Consigne ci-jointe

Sera fait au prochain plan annuel

sera fait par le 30 Avril 2007.